ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 18/08/2026, l'Associée Unique de la société ADDICT, SASU au capital de 47 000 euros, Siège social : 1 rue Monge, 21200 BEAUNE,RCS DIJON 499 806 362, a décidé de transférer le siège social au 19 Place Fleury 21200 BEAUNE à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
POUR AVIS - La Présidente

AL26023966

MODIFICATION DU CAPITAL

RACINE EQUITY
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
porté à 141 263 euros
Siège social :
15 Rue Paul Maldant
21420 SAVIGNY LES BEAUNE
989 466 115 RCS DIJON

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 31 juillet 2026 que le capital social a été augmenté de 140 263 euros par voie d'apport en nature.
- le capital social a été augmenté de 140 263 euros par voie d'apport en nature.
L'article 6 et 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à MILLE EUROS (1 000 €).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à CENT QUARANTE-ET UN MILLE DEUX CENT SOIXANTE-TROIS EUROS (141 263 €).
POUR AVIS
Le Président

AL26023968

MODIFICATION DU CAPITAL

CHESAPEAKE EQUITY
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
porté à 141 263 euros
Siège social :
15 Rue Paul Maldant
21420 SAVIGNY LES BEAUNE
937 678 464 RCS DIJON

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date 31 juillet 2026 que le capital social a été augmenté de 140 263 euros par voie d'apport en nature. L'article 6 et 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à MILLE EUROS (1 000 €).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à CENT QUARANTE-ET UN MILLE DEUX CENT SOIXANTE-TROIS EUROS (141 263 €).
POUR AVIS
Le Président

AL26023969

AVIS DE MODIFICATION

COTTONE CLUB
SCI au capital de 100 €
Siège social : 4 rue du Meix Pichot
21820 LABERGEMENT LES SEURRE
809 453 194 RCS DIJON

Suivant décision de l'associé unique en date du 2 juin 2026, il a été décidé :
- de prendre acte de la fin des fonctions de cogérant de M. David COTTONE suite au jugement de divorce en date du 21 juin 2024, et de ne pas pourvoir à son remplacement, Mme Delphine BERBEY demeurant seule gérante en exercice à compter de cette date.
- de transférer le siège social du 4 rue du Meix Pichot, 21820 LABERGEMENT LES SEURRE au 60 Rue de la République, 21250 SEURRE à compter du 2 juin 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au greffe du TC de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL26023973

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

CAB COMPAGNIE
SAS au capital de 1.000.000 €
Siège Social : Rue des Ormes 21250 CORBERON
417 690 856 RCS DIJON
Par acte du 27/06/2026, les associés ont décidé de modifier l'objet social de la société comme suit « l'acquisition, la gestion, la détention de tous titres de participations et plus généralement, la prise de participations dans d'autres sociétés ; l'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; l'acquisition, la gestion, la détention de tous biens et droits immobiliers et /ou immobiliers, ainsi que la création, la gestion et la détention de tous droits incorporels.»
Pour Avis.

AL26023980

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CHRISTIAN HURE
SARL au capital de 6000 €
Siège social : 3 rue Grange Vadot
71100 CHALON SUR SAONE
451 675 995 RCS CHALON SUR SAONE
Par décision du 30.06.2026, l'associé unique a décidé, à compter de cette date, de transférer le siège au 9 rue Georges Faiveley 21700 Nuits Saint Georges et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société qui est immatriculée au RCS de Chalon-sur-Saône fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Dijon. Le Gérant,Benoît de GERAULT DE LANGALERIE, 23 avenue Victor Hugo 21000 Dijon.

AL26023997

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CHEFRAISON
Société civile au capital de 1000 €
Siège social : 5 rue Legouz-Gerland 21000 DIJON
913 276 515 RCS DIJON
Par décision du 30/06/2026, les associés ont décidé de transférer le siège social 5 rue Legouz-Gerland, 21000 DIJON au 8 place du Cratère Saint-Georges 21700 Nuits-Saint-Georges à compter du 30/06/2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL26023998

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BDGDL
SASU au capital de 2417430 €
Siège social : 23 avenue Victor Hugo, 21000 DIJON
831 138 987 RCS DIJON
Par décision du 30/06/2026, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social 23 avenue Victor Hugo, 21000 DIJON au 8 place du Cratère Saint-Georges 21700 Nuits-Saint-Georges à compter du 30/06/2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL26023999

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LA JONCHERE
SARL au capital de 162500 €
Siège social : 23, avenue Victor Hugo 21000 DIJON
832 626 873 RCS DIJON
Par décision du 30/06/2026, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social 23 avenue Victor Hugo, 21000 DIJON au 8 place du Cratère Saint-Georges 21700 Nuits-Saint-Georges à compter du 30/06/2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL26024000

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MATHIS
SARL au capital de 100 euros
Siège social : 6, Route de Cîteaux 21700 BONCOURT LE BOIS
453 161 333 RCS DIJON
Par décision du 30/06/2026, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social au 40 rue des Tourterelles 21700 Nuits-Saint-Georges à compter du 30/06/2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL26024001

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

SIGNATURE
SAS au capital de 2 000 €
Siège social :
7 Rue Vergnette de la Motte
21200 BEAUNE
882.402.829 RCS DIJON

Le 28 août 2026, l'associée unique a nommé la SARL JBF DEVELOPPEMENT dont le siège est situé 6 Rue de la Chapelle 21200 CHEVIGNY-EN-VALIERE immatriculée sous le numéro 990.154.643 RCS DIJON en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Jean Paul MARTINHO, démissionnaire.

AL26023974

TRANSFORMATION

DOMAINE DU PUY DE L'OURS
Exploitation Agricole
à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social :
15 rue Paul Maldant
21420 SAVIGNY LES BEAUNE
879 166 270 RCS DIJON

Suivant délibération du 31 juillet 2026, il résulte que :
- la Société a été transformée en Société Civile d'Exploitation Agricole, avec effet au 31 juillet 2026, sans création d'un être moral nouveau. Le capital et la durée n'ont pas été modifiés.
NOUVELLES MENTIONS :
FORME : Société Civile d'Exploitation Agricole
OBJET SOCIAL : La société a pour objet :
- l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime,
- l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités,
- la vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation,
- la réalisation de tous travaux et prestations vitivinicoles,l'élevage de vins pour le compte de tiers,
- et généralement toutes opérations de nature civile pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet sus-indiqué.
GERANCE : Mr Jean ORSONI, et Mme Juliette ORSONI demeurant ensemble au 15 rue Paul Maldant – 21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE.
CESSION DE PARTS : Toute cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Pour avis, le représentant légal
Mr Jean ORSONI

AL26024017

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Par décision en date du 01/09/2026, l'Associé Unique de la société HMNICOLINS, SAS au capital de 765 000 euros, Siège social : 14 rue aux Grands Journaux 21850 SAINT APOLLINAIRE, RCS DIJON 935 212 431, a décidé d'étendre l'objet social aux activités de «acquisition, sous quelque forme que ce soit, la propriété, la vente, l'administration, la gestion notamment par location de participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux ou valeurs mobilières, de tous biens immobiliers ou mobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs « ; «La réalisation de toutes prestations ou services administratifs,financiers, techniques, commerciaux, direction, ou autres, y compris au profit de sociétés filiales ou apparentées «; « La détention, la gestion de titres et de toutes valeurs mobilières; L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. POUR AVIS - Le Président

AL26024016

MODIFICATION DU CAPITAL

DOMAINE DU PUY DE L'OURS
Exploitation Agricole à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : 15 rue Paul Maldant - 21420 SAVIGNY LES BEAUNE
879 166 270 RCS DIJON
Par décisions en date du 31 juillet 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé et constaté une augmentation de capital d'une somme de 1 360 euros, pour le porter de 8 000 euros à 9 360 euros, par la création de 136 parts nouvelles d'1 euro chacune. Les statuts ont été modifiés en conséquence :
Ancienne mention : le capital social est fixé à la somme de HUIT MILLE EUROS (8 000,00 €).
Nouvelle mention : le capital social est fixé à la somme de NEUF MILLE TROIS CENT SOIXANTE EUROS (9 360,00 €).
Pour avis - La gérance.

AL26024018

// GÉRANCE

16 HUGO NOTAIRES
BRUCHON - de VREGILLE - CHANUT

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Romain BRUCHON, Notaire à DIJON (21) 16 avenue Victor Hugo, le 1er septembre 2026, a été cédé un fonds de commerce par la Société 2L2M, SARL, au capital de 5 000,00 €, ayant son siège à LONGVIC (21600), 4 Bis boulevard Eiffel, identifiée au SIREN n°910105675 et immatriculée au RCS de DIJON au profit de a Société R&G, SAS,au capital de 1000 €, dont le siège est à LONGVIC (21600), 4 B boulevard Eiffel, identifiée au SIREN sous le numéro 107598187 et immatriculée au RCS de DIJON.
Désignation du fonds : fonds de commerce bar, brasserie, restauration, sandwicherie,vente à emporter, et traiteur, à LONGVIC (21600), 4 bis boulevard Eiffel connu sous le nom commercial BISTROT CHEZ COCOTTE ET MOUSTACHE.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT DIX MILLE EUROS (110 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour 50.435,00 € et au matériel pour 59.565,00 €.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le notaire.

AL26024026

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 07/09/2026
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Pommard : Loué – Objectif : Maintien du fermier en place – vigne AOC BOURGOGNE COTE D'OR et POMMARD 1er CRU – Urbanisme : RNU - 2 ha 11 a 63 ca 'LES CHARMOTS' : AE-0077 - 'EN CHAFFAUD' : AN-0073 - 'LES CRENILLES' : AO-0019—0020 - 'LES LORMES' : AP-0008—0021—0034 - 'CROQUAMOT' : AY-0049—0051 - 'LES SORBINS' : AY-0044
Auxey-Duresses : Loué – Objectif : Maintien du fermier en place – Vigne AOC AUXEY-DURESSES – Urbanisme : RNU - 22 a 04 ca 'LES HEPTURES' : AC-0120
Pommard : Libre – Vigne AOC POMMARD 1er CRU – Agriculture biologique – Urbanisme : RNU - 19 a 50 ca 'LES CHANLINS BAS' : BI-0120
Bressey-sur-Tille : Libre – Landes, eaux – Urbanisme : Zone N du PLUi Dijon Métropole - 2 ha 27 a 15 ca 'LE MARAIS' : E-0219 - 'LES CHARMES' : E-0221
Champeau-en-Morvan : Libre – Prés – Urbanisme : Zone N du PLU - 1 ha 05 a 30 ca 'PATURE MARNEE' : C-0070
Nuits-Saint-Georges : Vignes en AOC NSG - Urbanisme : Zone A du PLU - Objectif : Recherche d'investisseur - Maintien de l'occupant en place 35 a 29 ca 'LES CHARMOIS' : F-1226—1227
Arnay-le-Duc : Libre - Prés - Urbanisme : Zone A du PLU 5 ha 49 a 32 ca 'LE BEUGNON' : ZI-0187
Nod-sur-Seine : parcelles forestières - Urbanisme : RNU 1 ha 56 a 90 ca 'LA RIEPE' : ZC-0011—0012
Griselles : Libre - Pré - Urbanisme : RNU 25 a 13 ca 'CHAMP DU DEPART' : AB-0325
Bissey-la-Côte : Libre - Terres - Urbanisme : RNU 6 ha 00 a 02 ca 'FERME DE BRISE TETE' : ZN-0012
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **28/09/2026** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26024038

LEGATIS NOTAIRES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 23 février 2024, Monsieur Daniel Claude MERCIER, en son vivant retraité, né à DIJON (21000) le 4 janvier 1964, demeurant à QUETIGNY (21800) 21 rue Jacques Prévert, célibataire, ayant conclu avec Madame Baya MALKI un pacte civil de solidarité enregistré à la mairie de QUETIGNY le 11 janvier 2021,décédé à QUETIGNY (21800) le 3 juin 2026, a institué pour sa légataire universelle Madame Baya MALKI.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Thomas ROQUEL, Notaire Associé à DIJON (Côte d'Or), 23 Rue Buffon, suivant procès-verbal du 24 août 2026, dont la copie authentique a été reçue par le greffe du tribunal judiciaire de DIJON. Il résulte de cet acte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me ROQUEL Notaire à DIJON, référence CRPCEN : 21005, dans les conditions de l'article 1007 du Code civil.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis, Me ROQUEL

AL26024036

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPEE

SCI LES ACACIAS RSMFC
SCI au capital de 75 300 €
Siège social :
8 rue de la maladiere
21380 Messigny-et-Vantoux
503 751 877 RCS de Dijon

Aux termes d'une AGE en date du 31/12/2025, les associés ont décidé la dissolution et la mise en liquidation amiable de la société à compter du 31/12/2025 ; nommé, à compter du 31/12/2025, liquidateur Mme BILLIER Catherine, demeurant 8 rue de la maladiere 21380 Messigny-et-Vantoux ; fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Dijon

AL26023921

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI LES ACACIAS RSMFC
SCI au capital de 75300 €
Siège social :
8 rue de la Maladière
21380 Messigny-et-Vantoux
503 751 877 RCS de Dijon

Aux termes d'une AGE en date du 31/12/2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme BILLIER Catherine, demeurant 8 rue de la Maladière 21380 Messigny-et-Vantoux pour sa gestion et l'ont déchargé de son mandat. Les associés ont constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2025.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Radiation au RCS de Dijon

AL26023934

In Extenso ENTREPRENEZ L'AVENIR.

DISSOLUTION

Les associés de la SARL CHRISTOPHE VARIOT, au capital de 5 000 € ayant son siège social 2 Bd de la Croix St-Martin 21800 QUETIGNY et immatriculée au RCS DIJON n°504 791 617, réunis en AGE le 31/08/2026, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/08/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Ils ont nommé comme liquidatrice Mme Sophie VARIOT, demeurant 15 rue de la Corvée Verte 21110 MAGNY-SUR TILLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 2 Bd de la Croix St-Martin 21800 QUETIGNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de DIJON.
Pour avis, Le Liquidateur

AL26024020

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Il est constitué une SARL unipersonnelle dénommée HOLDING ST au capital de 1665 000 € située 4 Rue du Faubourg Raines 21000 DIJON dont l'objet social est l'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêt, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer, et notamment, toutes activités de prestations de services, de conseils et d'assistance au bénéfice des filiales et participations de la société, et au bénéfice de tiers, concernant notamment les achats, la gestion de trésorerie du groupe, les fonctions de direction administrative, technique et commerciale, de gestion, de coordination ou de contrôle, la définition de l'encadrement des politiques de management, l'assistance, la stratégie et la politique financière, l'octroi de prêts, de financements, de garanties, la stratégie et la politique de diversification, la recherche de partenariats et croissances externes, dans le cadre de l'animation de ses filiales et participations, la définition de directives relatives à l'impulsion et à la mise en œuvre de décisions stratégiques, le conseil en gestion et le management d'entreprises, dont le gérant est Monsieur Saïd TRIA demeurant 6 Rue de la Sarriotte 21540 SOMBERNON, et dont la durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.

AL26024023

NIÈVRE

// MODIFICATION

NOMINATION DE CO-GÉRANT

CITYA IMMOBILIER NEVERS
SARL au capital de 10000 euros
Siège social :
67 Rue François Mitterrand
58000 NEVERS
RCS NEVERS: 831 929 161

Par décisions de l'Associée unique en date du 01 juin 2026, Monsieur Patrice MEUNIER, domicilié 67 Rue François Mitterrand, 58000 Nevers a été nommé en qualité de cogérant de la Société, à compter de ce jour, aux côtés de Monsieur Charles COLAS.
Modification faite au RCS de NEVERS.

AL26024021

MODIFICATION DU PRESIDENT

ETC
2 rue des Ardoisiers
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

SR CONFORT
Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 43 route nationale Maltaverne, 58150 TRACY SUR LOIRE 930 458 120 RCS NEVERS
Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 mai 2026, il résulte que Monsieur Antoine Arnaud SANTOS VALERIO, demeurant 41, rue du 14 Juillet, 58200 COSNE COURS SUR LOIRE a démissionné de son poste de directeur général et a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Rodolphe RZEGOCZAN, démissionnaire.
Pour avis, le Président

AL26024027

// GÉRANCE

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Siège social : BOURGES
4 rue Porte Jaune
Cab.Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 12 rue Gambetta
ORLEANS - 3/5 Bd de Verdun

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte signé électroniquement le 26/08/2026, enregistré le 31/08/2026 au SPFE de NEVERS, Dossier 2026 00014510 Référence 5804 P01 2026 A 00453, la SARL BECQUET, SARL au capital de 2000 euros dont le siège social est situé 27, rue de la République 58300 DECIZE, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 977634 856, déclarée en liquidation judiciaire par Jugement du Tribunal de Commerce de NEVERS du 16/02/2026, représentée par la SELARL JSA en la personne de Maître Aurélie LECAUDEY, Mandataire Liquidateur demeurant à 14, avenue Marceau 58000 NEVERS,dont les pouvoirs nécessaires lui ont été conférés par Ordonnance du Juge Commissaire le 21/04/2026, a cédé à la SAS ATELIER DU PAIN, SAS au capital de 1000 euros, dont le siège social est 27, rue de la République 58300 DECIZE, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 105618 110, son fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie lui appartenant et exploité en son établissement principal sis à DECIZE (58300) 27 rue de la République 58300 DECIZE, avec entrée en jouissance au 07/07/2026, au prix de 35000 €, s'appliquant pour 5 000 € aux éléments incorporels et 30 000 € aux éléments corporels. Il n'est pas fait élection de domicile pour la réception d'oppositions, les créanciers ayant été invités à déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL JSA,
Maitre Aurélie LECAUDEY, Mandataire liquidateur.
Pour avis,

AL26024032

// MARCHÉS PUBLICS

AVIS DE PUBLICATION DE CONSTAT D'ABANDON MANIFESTE

Par un procès-verbal provisoire du 29 juillet 2026 il a été constaté l'état d'abandon manifeste de l'immeuble situé 3 rue du Mont Savault, références cadastrales AD 194, 210, 211, 213, 214 et 215. Propriétaire connu : LEGER Jean-Christophe, et ce au sens des articles L 2243-1 à L 2243-4 du code général des collectivités territoriales.
Ce procès-verbal peut être consulté en mairie aux horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
Fait à Saint-Benin-d'Azy, le 31 août 2026
Le Maire,

AL26023991

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

JULLY
Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000,00 euros
Siège social :
9 avenue Louis Coudant
58340 Cercy-la-Tour
RCS Nevers 523457 612

Le 30.06.2026, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Madame Ghislaine JULLY, demeurant 9 avenue Louis Coudant - 58340 Cercy-la-Tour, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 9 avenue Louis Coudant - 58340 Cercy-la-Tour. Mention sera faite au RCS de Nevers
Pour avis.

AL26023970



Toute l'information agricole et rurale
sur tous vos supports

Retrouvez-nous sur www.agribourgogne.fr

VOTRE JOURNAL HEBDOMADAIRE
• L'actualité locale, professionnelle et rurale
• Les infos techniques par filière
• Les analyses et marchés
• Les petites annonces…

DOSSIERS SPÉCIAUX ET HORS-SÉRIES
• Techniques, machinisme et équipements
• Innovation et nouvelles technologies
• Enseignement et orientation…

NOTRE SITE www.agribourgogne.fr
Toute l'info en continu où que vous soyez sur votre ordinateur, tablette et smartphone

NOTRE NEWSLETTER HEBDOMADAIRE
L'essentiel de l'info chaque semaine dans votre boîte mail
Inscrivez-vous gratuitement

PROCHE DE VOUS, AU CŒUR DE VOS TERRITOIRES
Suivez-nous !

ANNONCES LÉGALES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EDAMM
Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 5.000 euros
Siège social : 71, avenue Louis Coudant – 58340 Cercy-la-Tour
Siège de la liquidation : Lieu-dit Les Barbiers 58300 VERNEUIL
RCS Nevers 830 348 595
Le 01.09.2026 l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL26023989

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LA VRILLE

Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 25, route d'Arquian
58440 LA CELLE SUR LOIRE
491 228 409 RCS NEVERS

Le 31 août 2026, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31 juillet 2026.
La société sera radiée au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL26023990

DISSOLUTION ANTICIPEE

SAS JUST

Société par action simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social :
Rue des Minotiers – Champ Bailly
Parc d'Activités du val de Loire
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
832359160 RCS NEVERS

Le 3 septembre 2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 3 septembre 2026. Romain JUST demeurant SUILLY LA TOUR , 32 rue du grands champ, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à SUILLY LA TOUR , 32 rue du grands champ.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL26024003

NON DISSOLUTION

SARL BOISVERT IMMOBILIER
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 31, rue de Nièvre
58000 NEVERS
903 752 848 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 05/03/2025 l'Associée Unique a décidé de ne pas dissoudre la société par application de l'article L.223-42 du Code de Commerce.

AL26024034

// CONSTITUTION

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP signé électroniquement le 31/08/2026, il a été constitué, pour 99 ans,une exploitation agricole à responsabilité limitée dénommée EARL SAPINS ROBELINS, dont le siège est à ST BRISSON (58230) – 379 Chemin du Chagny – La Queue de l'étang.
Objet: L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime. L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités
La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation.
Capital : 7 500,00 €.
Gérance : Mme Sylvette ROBELIN et M. Bryan ROBELIN demeurant àSEMUR-EN-AUXOIS (21140) – 10 Rue du 8 mai 1945.
Cession de parts : l'associé unique cède librement tout ou fraction de ses parts sociales. En cas de pluralité d'associés les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément des associés représentant plus des trois-quarts des parts sociales donné par décision collective extraordinaire et ce quelle que soit la qualité de l'acquéreur.
Immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis, la gérance

AL26023976

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CACHON
SAS au capital de 7622.45 € Siège social : 2 Place de la Liberté 89380 APPOIGNY RCS AUXERRE 391755774 Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/08/2026 , il a été décidé de transférer le siège social au 3 Place du Général Leclerc 89330 SAINT-JULIEN-DU-SAULT à compter du 31/08/2026 Présidence : M BEAL PASCAL demeurant 5 Route de Migennes 89250 HAUTERIVE. Radiation au RCS de AUXERRE et immatriculation au RCS de SENS.

AL26023978

MODIFICATION DE STATUTS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 02/07/2026, la liste des porteurs de parts a été actualisé suite aux donations intervenues.
Par ailleurs il a été décidé de porter le minimum de part à quatorze (14); l'article 9 mutation des parts sociales entre vifs a été modifié en conséquence.
Pour avis et mention au RCS d'Auxerre

AL26023995

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

JM BEER

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social :
Zone Industrielle la Grande Corvée
12 Bis Rue de la Grande Corvée
89200 AVALLON
899 844 781 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 01 septembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de Consommation sur place de boissons alcoolisées de catégorie 4, bar. et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Ancienne mention :
Commerce de détails de bières, vins et spiritueux, épicerie fine, produits du terroir alimentaires et non alimentaires, ventes directes et par internet de tous ces produits. Location de matériels évènementiels
Nouvelle mention :
Commerce de détails de bières, vins et spiritueux, épicerie fine, produits du terroir alimentaires et non alimentaires, ventes directes et par internet de tous ces produits. Location de matériels évènementiels, consommation sur place de boissons alcoolisées de catégorie 4, bar.
POUR AVIS
Le Président

AL26024014

MODIFICATIONS DES STATUTS

Société Civile Immobilière LAVINIA
Immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° : 402 926 752
Capital de 201 232,70 euros
Siège social : 15 Rue Auxerroise, 89 800 Lignorelles
Mise à jour des statuts
Au terme de l'Assemblée générale extra. du 23 août 2026, les associés ont décidé la MAJ des statuts, suite au décès de Mme Annie Gleizes et à la transmission de ses parts à l'Indivision Annie Gleizes, constituées de ses deux enfants, Etienne et Florent Gleizes. La gérance est également modifiée : Mme Habert démissionne, remplacée par les cogérants Etienne Gleizes et Florent Gleizes.
Les statuts mis à jour sont déposés auprès du greffe du tribunal de commerce.

AL26024035

SCP Laurent FRANCIN, Stéphanie FAIVRE FRANCIN
et Elise LAROCHE SAUTEREL
Notaires associés
10 boulevard Davout
89000 AUXERRE

MODIFICATIONS

Suivant acte reçu par Me Elise LAROCHE SAUTEREL le 30 juin 2026, il a été constaté :
1°- la démission de M. Ralph BELVAL, demeurant à LES ORMES (89110) 2 rue du Charron, cidex 810, de ses fonctions de gérant de la société civile immobilière «SCI DOMAINE DE LA MARE» , ayant son siège social à VILLEFARGEAU (89240) 2 rue de Montmercy, immatriculée au RCS AUXERRE, N° SIREN : 453864852, et la désignation de Monsieur Franck POURANTRU, demeurant à ST GEORGES SUR BAULCHE (89000) 54 rue de la Tour, comme nouveau gérant de ladite société.
2°- le transfert du siège social de VILLEFARGEAU (89240) 2 rue de Montmercy à AUXERRE (89000) 14/16 avenue Jean Jaurès.
Pour avis, le notaire.

AL26024043

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Emilie BERARDO, le 30 juillet 2026, enregistré au SPF de l'Yonne, le 10 août 2026, dossier 2026 00023534 référence 8904P01 2026 N 00967,
La société dénommée VINS STEPHANE CHARLOT, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à CORVOL L ORGUEILLEUX (58460), 53 grande rue, a cédé à la société dénommée Caviste Salomé et Rémi, Société par actions simplifiée, au capital de CINQ MILLE EUROS (5.000,00 €), dont le siège social est à PERRIGNY (89000), 5 Bis allée Fontaine. Le fonds de commerce de vente, distribution de produits alimentaires, vins, alcools, boissons, en gros, demi-gros, détail, auprès de professionnels et particuliers, et occasionnellement sur foires et marché, exploité à AUXERRE (89000), 5 Bis allée Fontaine, connu sous le nom de L'Entrepôt du Vin, moyennant le prix de 45.000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 16.655,00 € et aux éléments corporels pour 28.345,00 €. Entrée en jouissance à compter du 2 août 2026. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me BERARDO, notaire à MALIGNY, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion - Me Emilie BERARDO

AL26023986

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Christophe DUGROSSY, notaire associé de la société «Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office notarial » dont le siège est à SENS (89100), 28 Avenue Georges Pompidou, le 31 août 2026, enregistré au service de l'enregistrement de l'YONNE, le 2 septembre 2026, sous la référence 8904P01 2026 N1016, a été constatée la cession :
Par Monsieur Daniel François LECLERCQ, artisan coiffeur, demeurant à SAINT-MARTIN-SUR-OREUSE (89260), 10 Rue Fusée, né à SENS (89100), le 10 novembre 1966, célibataire, ayant conclu avec Madame Delphine Antoinette GILLET un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 28 septembre 2020,
Au profit de Madame Tiphaine Sylvie Laurence DAZIN, coiffeuse, demeurant à VOISINES (89260), 10 Impasse des Peupliers, née à JOIGNY (89300), le 21 mai 1998, célibataire, ayant conclu avec Monsieur Maxime Lucien Auguste CYCAK un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 22 mai 2022,
Du fonds de commerce exploité par Monsieur Daniel LECLERCQ, susnommé, à SENS (89100), 7 et 9 Rue du Général Leclerc, lui appartenant, et identifié sous le numéro SIRET 413 195 868.
Moyennant le prix principal, hors marchandises, de QUATRE-VINGT-CINQ MILLE EUROS (85 000,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour CINQUANTE-SIX MILLE EUROS (56 000,00 EUR),
- au matériel pour VINGT-NEUF MILLE EUROS (29 000,00 EUR).
Entrée en jouissance : 31 août 2026.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office notarial sus nommé où domicile a été élu à cet effet.

AL26024007

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA COMMUNE DE VENOUSE

Le public est averti qu'en exécution de l'arrêté n°PREF-SGAD-BE-2026-311 du 03 août 2026, du Code de l'environnement et du Code de l'urbanisme, une enquête publique est ouverte, relative à la demande d'un permis de construire pour l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol, porté par la SAS Urba 578 (Groupe URBASOLAR), d'une emprise de 5,4 ha au sol et d'une puissance de 3,491 MWc, sur le territoire de la commune de VENOUSE.
Cette enquête se déroulera en mairie de VENOUSE, siège de l'enquête, pendant 32 jours consécutifs, du vendredi 04 septembre 2026 (9 h) au lundi 05 octobre 2026 (17 h).
Pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier, contenant notamment une étude d'impact environnemental et l'absence d'avis de l'Autorité environnementale, présentées par la SAS Urba 578 (Groupe URBASOLAR). Le public pourra formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.
Monsieur Jean-Paul MONTMAYEUL est désigné commissaire enquêteur titulaire et Madame Catherine SEMBLAT est désignée commissaire enquêtrice suppléante pour diligenter l'enquête.
Monsieur Jean-Paul MONTMAYEUL recevra, en personne, au sein de la mairie de VENOUSE, les observations et propositions éventuelles du public, écrites ou orales, de la manière suivante :
- vendredi 04 septembre 2026 de 09 h à 12 h
- lundi 14 septembre 2026 de 14 h à 17 h
- samedi 19 septembre 2026 de 09 h à 12 h
- lundi 05 octobre 2026 de 14 h à 17 h
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- par inscription sur le registre d'enquête accessible en mairie ;
- par voie électronique, à l'adresse suivante : pref-ep-venouse@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site Internet des services de l'État et donc visibles par tous) ;
- par courrier à l'attention de Monsieur Jean-Paul MONTMAYEUL, commissaire enquêteur, à la mairie de VENOUSE.
Le dossier est également consultable sur le site Internet des services de l'État : www.yonne.gouv.fr (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement / Photovoltaïque /Enquêtes Publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public à la Préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement), sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur en Préfecture, en mairie de VENOUSE, ainsi que sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
La décision d'accorder ou de refuser les permis de construire sera prise au nom de l'État par arrêté du Préfet de l'Yonne.
Des informations complémentaires sur le dossier de demande peuvent être obtenues auprès de :
Madame Pauline LUQUETTE, Cheffe de projets EnR pour le Groupe URBASOLAR
75, allée Wilhelm ROENTGEN - CS 40935 - 34961 MONTPELLIER Cedex 2
Email : luquette.pauline@urbasolar.com

AL26023771

// VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES

Vente aux enchères publiques, **le Mardi 13 octobre 2026 à 11 H 00**
au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice
UN PAVILLON d'habitation **à PARON (89100) 46 rue Pierre Larousse**
de 110 m² (surface habitable), comprenant au sous-sol : local chaufferie, réserve,
garage, cave ; au rez-de-jardin : entrée, salon-séjour, 2 chambres, cuisine,
salle de bain, w.-c., terrasse ; au 1er étage : palier de dégagement, 3 chambres
salle d'eau avec w.-c., dressing / pièce annexe.
Avec **Terrasse** à l'arrière, **appentis** et **jardin**.
Le tout cadastré section AV numéro 47 pour une contenance de 10 a 13 ca. **LIBRE**
Formant le lot numéro 54 du lotissement dénommé « LE RU COUVERT »,
MISE A PRIX : 120.000 Euros
A défaut d'enchère avec baisse de mise à prix du quart, puis du tiers, puis de la moitié
Pour consulter le cahier des charges et conditions de vente, s'adresser au Greffe
du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, où il a été déposé,
à **Maître Anne-Gaëlle LECOUR**, Avocat à SENS (89), 22 rue des Vieilles Etuves,
à **Maître Jean LAFITTE**, Avocat à PARIS 7ème, 222 boulevard Saint-Germain
Tél. : **06 13 23 69 94** -
Email : **jlafitte@beaumarchais.net**
VISITE sur place le Jeudi 1er octobre 2026 de 11 H 00 à 12 H 00

AL26024013

// DIVERS

Laurent FRANCIN, Stéphanie FAIVRE FRANCIN & Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Elise LAROCHE SAUTEREL le 01/09/2026,
M. Daniel François Emile IMBERT, né à ST BRANCHER (89630) le 12/07/1944, et Mme Lyne Yvonne PRECY, née à AUXERRE (89000) le 06/05/1951, demeurant à AUXERRE (89000) 5 allée du Moulin Bouffaut, mariés à la Mairie d'AUXERRE (89000) le 29/03/1969, initialement sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, puis soumis au régime de la communauté universelle de biens suivant acte reçu par Me Michel LEGAY, notaire à AUXERRE, le 19/11/1998,
Ont , tout en restant soumis audit régime matrimonial :
- supprimé purement et simplement la clause d'attribution de communauté contenue dans ledit acte ;
- adopté, pour l'avenir, en cas de dissolution de la communauté par décès de l'un d'eux, un préciput au profit du survivant d'entre eux portant sur les droits, de quelque nature qu'ils soient, qui assureront le logement de la famille, sur les meubles meublants qui la garniront, sur les véhicules automobiles de toute nature et sur les contrats d'assurance-vie souscrits par l'un des époux ou par adhésion conjointe des époux ;
- stipulé une clause d'absence de récompense pour les contrats d'assurance-vie.
Les oppositions éventuelles doivent être faites dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, auprès du notaire rédacteur de l'acte, à l'adresse mentionnée ci-dessus.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
Pour avis, le notaire.

AL26024004

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

SCPIMB

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social :
21 RUE DU PAS-TROP
89440 ATHIE
Siège de liquidation :
21 Rue du Pas-Trop
89440 ATHIE
984 872 184 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 31 Août 2026, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Août 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Isabelle MATHIEU, demeurant 21 Rue du Pas-Trop 89440 ATHIE, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 21 Rue du Pas-Trop 89440 ATHIE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal des activités économiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL26024009

LEX Conseil Avocats
26 rue Arthur Rimbaud, 37100 Tours
Tél : 02 43 39 12 23

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A.V.P

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège de liquidation :
2 Route de Rougelot
89150 MONTACHER VILLEGARDIN
800975518 RCS SENS

Suivant décision du 28/04/2026, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur François DROMIGNY de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 31/12/2025.
Radiation au RCS de SENS.

AL26024010

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI DE L'ARPENT CARRE

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1 600 euros
Siège social :
Route de Prégilbert 89270 SERY
Siège de liquidation :
Chemin des Petites Vignes -
Cidex 303B 89270 SERY
442 366 316 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 24 août 2026 au Chemin des Petites Vignes - Cidex 303B 89270 SERY a approuvé le compte définitif de liquidation,déchargé Monsieur Dominique DUBOS, demeurant Rue des Petites Vignes Sidex 303B 89270 SERY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 30 juin 2026.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal des Activités Economiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL26024012

// CONSTITUTION

Crowe

AVIS DE CONSTITUTION

GAEC FAMILLE LAPÔTRE
Groupement agricole d'exploitation en commun
Société civile au capital de 236400 euros
Siège social : 14 route de Sens 89260 THORIGNY-SUR-OREUSE
Aux termes d'un acte sous seings privés en date à THORIGNY SUR OREUSE du 1er septembre 2026, il a été formé un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (G.A.E.C.), société civile de personnes, régi notamment par les articles L. 323-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil, présentant les caractéristiques suivantes:
-Dénomination: GAEC FAMILLE LAPÔTRE
-Siège: THORIGNY SUR OREUSE (89260), 14 route de Sens
Immatriculation du Groupement au Registre du commerce et des sociétés de Sens
POUR AVIS, La gérance

AL26023983

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/08/2026, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : REY INVEST
Forme : SC
Capital social : 1 000 € avec un capital minimum de 1 000 €
Siège social : 3 rue du Chemin Perdu, 89630 QUARRE LES TOMBES
Objet social : l'acquisition, la propriété, la détention et la gestion de tous biens et droits immobiliers ; l' administration, l' entretien, la rénovation, la réhabilitation, l'aménagement et la mise en valeur des immeubles sociaux ; la construction, la reconstruction, l' extension et l'aménagement de tous immeubles, directement ou par l' intermédiaire de prestataires ; la location nue, et plus généralement l' exploitation civile des biens immobiliers appartenant à la société ; la conclusion de tous baux, conventions d'occupation et actes nécessaires à la gestion du patrimoine social ; le financement des acquisitions, constructions et travaux par tous emprunts, avances, comptes courants ou concours bancaires ; la constitution, dans l'intérêt de la société et dans le cadre de son objet, de toutes sûretés réelles ou personnelles, notamment hypothèques, privilèges et garanties demandées par les établissements prêteurs ; exceptionnellement, la vente, l'échange ou l'arbitrage d'un ou plusieurs actifs immobiliers sociaux, sous réserve de ne pas transformer la société en entreprise exerçant habituellement une activité commerciale ; et plus généralement toutes opérations civiles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, à condition qu'elles n'en modifient pas le caractère civil.
Gérance : M. Damien REY demeurant 3 rue du Chemin Perdu, 89630 QUARRE LES TOMBES
Mme Berenice REY demeurant 3 rue du Chemin Perdu, 89630 QUARRE LES TOMBES
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AUXERRE

AL26023987

CREATION DE SAS

Par acte SSP du 03-09-2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : H2A GROUP
Nom commercial : H2A GROUP
Objet social : Toutes activités de Holding active à savoir, toutes prestations de services et de conseils à ses filiales et prise de toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social
Siège social : 26 Avenue du Val de Baulches 89240 VILLEFARGEAU
Capital : 100 €
Durée : 99 ans
Président : Monsieur HAMMADI Aimen, demeurant 26 avenue du Val de Baulches 89240 VILLEFARGEAU
Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement sous réserve d'agrément
Immatriculation RCS AUXERRE

AL26024008

